

Transcription

1997. Rodez. Les archéologues sont en colère et mobilisent l'opinion. Sous leurs yeux, on détruit des vestiges pour faire place à un projet immobilier. Que pouvaient-ils nous apprendre? Nul ne le saura jamais.

Des pelleteuses ont définitivement effacé des traces de notre passé sans que personne ne les étudie. Depuis l'après-guerre de telles destructions sont nombreuses.

Une loi protège pourtant les vestiges mais elle n'est pas suffisante. Aujourd'hui si les vestiges le justifient, des archéologues peuvent intervenir. Car depuis 2001 une nouvelle loi existe. Elle encadre ce que l'on appelle l'archéologie préventive.

L'archéologie préventive permet de détecter et de sauvegarder par l'étude des vestiges archéologiques qui sont menacés, qui sont condamnés à être détruits définitivement à la suite de travaux d'aménagement du territoire.

Les travaux d'aménagement aujourd'hui avec des méthodes modernes sont de plus en plus destructeurs. Il est donc impératif de pouvoir intervenir préalablement à ces travaux de manière à vérifier si le terrain concerné par les aménagements ne contient pas ou ne masque pas des traces d'occupation humaine du passé.

En France chaque année 70000 hectares, c'est-à-dire l'équivalent de 7 fois la surface de Paris sont aménagés; voie ferrée, autoroute, immeuble, lotissement... Souvent ces espaces ont déjà été occupés par l'homme mais les traces de cette vie passée ne sont plus visibles. Elles sont enfouies sous le sol, sous les sédiments, les remblais. A Marseille, pour la construction des jardins dans un hôtel, on a retrouvé 4 phases d'occupation: la crypte d'une église du 17e siècle, un mur médiéval, une mosaïque romaine et des fondations grecques... le tout à quelques mètres à peine de la surface du sol. En France, on estime qu'il y a un site archéologique enfoui tous les 800 mètres.

On parle d'archéologie préventive en utilisant ce mot "préventif" tout simplement parce que les recherches archéologiques sont réalisées en amont; on ne retarde donc plus des travaux d'aménagement mais on s'intègre dans un calendrier.

L'intervention des archéologues devient donc une des composantes du chantier d'aménagement et permet d'éviter les retards engendrés par les découvertes fortuites mais cette intervention n'est pas automatique.

C'est l'État qui décide si elle doit être avoir lieu ou non; tout dépend de l'ampleur du chantier et de sa localisation. Lorsqu'un projet d'aménagement risque d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, l'État demande que soit effectué un diagnostic.

Le diagnostic est un sondage qui permet de vérifier la présence des vestiges ; les archéologues utilisent pour cela des pelles mécaniques avec lesquelles ils font des tranchées régulières.

Lors d'un diagnostic, c'est environ 10 % des surfaces aménagées qui sont observées. Le diagnostic doit répondre à un certain nombre de questions de manière à définir de quel type de site on a affaire.

Est-ce qu'il s'agit d'un habitat, est-ce qu'il s'agit d'une nécropole, il va falloir également établir l'état de conservation du vestige ; quelle est son étendue, ce qu'on appellera l'assiette du site et dater également les vestiges. Est-ce qu'il est important de savoir si on a à faire un site multi période, c'est-à-dire plusieurs d'occupation successives ou au contraire une seule occupation.

Quand il n'y a pas de vestige, le terrain est rendu à l'investisseur qui peut commencer ses travaux. S'il y a des vestiges, l'État décide, en fonction de leur importance, s'il doit y avoir une fouille ou non. En 2006, une importante campagne de diagnostic s'est déroulée sur le tracé de l'A 19, une autoroute qui traverse le Loiret. Elle a permis la découverte de 120 sites archéologiques. 30 d'entre eux ont fait l'objet d'une fouille.

La Fouille est dirigée par un archéologue que l'on appelle le responsable des opérations. Il est en charge d'une équipe pluridisciplinaire; le but est de faire parler le plus possible les vestiges, de recueillir un maximum possible d'informations et pour recueillir le maximum d'informations, il va faire appel à une équipe interdisciplinaire.

Il va bien sûr avoir ses techniciens de fouille : photographe, dessinateur, topographe pour réaliser le plan mais il va essayer de faire parler le moindre indice donc c'est un vrai travail de chef d'orchestre en fait que fait le responsable d'opérations. À Savasse près de Montélimar, lors de la découverte d'une nécropole romaine sur des charniers des guerres de Vendée.

Au Mans, ce sont des anthropologues qui ont découvert en étudiant les corps découvrent la durée de vie, l'alimentation, les maladies ou encore les causes de la mort des populations de ces époques.

A partir de tessons de poterie, les céramologues comprennent que les Gaulois présents sur ces lieux se fournissaient en vin auprès des étrusques. Le palynologue étudie les pollens retrouvés dans le sol. Le carpologue s'intéresse aux graines piégées dans la terre. L'anthracologue analyse les charbons de bois retrouvés dans des foyers ou des lieux incendiés; certaines de ces disciplines permettent de reconstituer le paysage et le climat qui environnait le site parfois on découvre la présence d'une forêt de chênes ou d'un cours d'eau où aujourd'hui il n'y a plus que des labours.

Le grand principe voulu par la loi, c'est de faire payer les fouilles préventives par les aménageurs ; ceux-ci décident alors de faire appel à l'INRAP ou autres opérateurs publics ou privés. Dans certains cas comme pour la construction de logements sociaux, les fouilles sont prises en charge par une subvention.

Nîmes. A la place de ses mosaïques, un parking souterrain; sur le château des comtes de Toulouse, une cité judiciaire; bientôt sur cette nécropole, des immeubles d'habitation et à la place de ce village néolithique une carrière de sable. Après la fouille, le développement économique reprend ses droits. Les vestiges qui n'ont pas été prélevés sont généralement détruits mais la connaissance du lieu et des objets ont été préservés. Les archéologues parlent de sauvegarde par l'étude.

Les vestiges ne sont pas tous conservables, déjà, c'est-à-dire, il faut savoir que nos ancêtres construisaient certes en pierre, mais surtout majoritairement en terre et en bois. La terre et le bois étant des matériaux périssables, très souvent on ne retrouve finalement que des empreintes dans le sol ou des traces ténues qui disparaissent quasiment au moment où on les fouille et qui ne sont pas présentables au public après la fouille archéologique, donc on ne peut pas préserver ces vestiges.

C'est exceptionnel que l'État décide de classer un site pour le protéger. Après la fouille, les archéologues exploitent les données recueillies sur le terrain ; on appelle cette étape le post-fouille alors le post-fouille, c'est vraiment l'étape où chaque élément que l'on aura retiré de la fouille, on va donc analyser les vestiges, analyser nos relevés, nos photographies, étudier le matériel qui était près de la fouille de manière à dater les vestiges plus

précisément, c'est donc l'analyse de chaque élément et des indices que l'on aura ressortis de la fouille.

Ensuite, on rassemble tous ces indices, on élabore des hypothèses, on constitue ce qu'on appelle un rapport final d'opération. Après le rapport de fouille, la recherche se poursuit en partageant les données avec d'autres scientifiques ; les résultats sont également diffusés au public à travers des expositions, des publications, des conférences.

"Bonjour je vais évoquer devant vous des fouilles archéologiques très récentes du parking Jean Jaurès à Nîmes...", des films encore des restitutions en trois dimensions.

L'archéologie préventive a permis de mettre au jour des milliers voire davantage de sites archéologiques, quelle que soit la période, de la préhistoire à nos jours ; parmi ceux-ci se trouvent des sites exceptionnels, mais l'apport principal est probablement le renouvellement des connaissances sans précédent qu'on peut avoir sur cette période ces périodes, c'est-à-dire que l'archéologie préventive a fait tomber un grand nombre d'idées reçues ; elle a permis de mettre en place de nouvelles théories notamment sur les civilisations gauloises ou les civilisations du Moyen-Âge en faisant tomber toutes les images un peu pessimistes et négatives et barbares ; elle a montré que cette civilisation était extrêmement riche contrairement à ce qu'on pouvait penser au préalable.

Avec l'archéologie préventive, une nouvelle archéologie de paysages voit le jour, l'archéologie préventive a permis de comprendre comment était aménagé un territoire par exemple, avec ses champs et ses pratiques de culture, à quoi ressemble ses paysages, et surtout de voir grâce à ses grandes surfaces, de voir comment ces sociétés du passé faisaient face aux différentes crises auxquelles elles étaient confrontées, la crise qui est une question tout à fait contemporaine, crise climatique, crise agricole...

Les savoir-faire des archéologues français font aujourd'hui référence comme pour le diagnostic du métro ou en Éthiopie pour la cartographie des églises de Lalibela. Les collaborations internationales se multiplient chaque jour, des données inédites et des méthodes nouvelles font progresser les connaissances, ainsi les analyses ADN ou la modélisation informatique ouvrent de nouveaux champs à la compréhension des sociétés du passé et de leur environnement. On n'est plus devant une archéologie où l'important était l'objet que l'on mettait dans un beau musée.

Aujourd'hui, on est devant une vision complètement différente, on ne cherche plus à trouver simplement l'objet mais si on est très heureux quand on a une découverte exceptionnelle, aucun archéologue ne dira le contraire, je crois, mais on cherche maintenant à étudier vraiment les sociétés, à comprendre leur mode de relation avec leur milieu et on n'est plus du tout devant la recherche des mêmes indices, donc c'est vraiment une nouvelle archéologie de ce point de vue-là.

